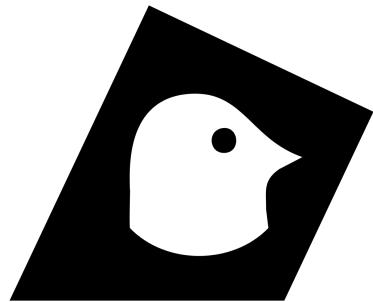


Guide pratique pour écrire une question de référendum

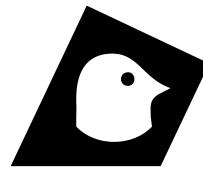


Élections de l'AÉUM

Elections SSMU

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

elections@ssmu.ca | (514) 398-6800 | elections.ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



Qu'est-ce qu'une question de référendum?

- Une question de référendum permet aux membres de l'AÉUM d'établir des frais, d'interroger les membres, ou de modifier un document de gouvernance (tel que la Constitution, les règlements internes, les politiques et les plans)
- Il y a deux types de questions de référendum : les questions initiées par les étudiant·es et celles initiées par le Conseil législatif.
 - **Question amorcée par le Conseil législatif :** Le Conseil pourrait amorcer une question de référendum par résolution. Si le vote obtient une majorité des 2/3, la question sera ensuite posée aux membres pendant la période de Référendum
 - **Question initiée par un·e étudiant·e :** N'importe quel·e étudiant·e peut amorcer une question de référendum en passant par Élections AÉUM. Une fois que la question est approuvée, l'étudiant·e devra faire la collecte de signature d'au moins cinq cents (500) membres ou l'équivalent de deux pour cent (2%) de tous les membres (le plus petit nombre). Le total de signatures doit parvenir d'au moins sept (7) facultés et écoles différentes, et il ne peut pas y avoir plus que trente-cinq pour cent (35%) provenant d'une seule faculté ou école.

Quelles sont les différences entre ces deux types de questions ?

Elles figurent toutes deux sur le même scrutin, la seule différence est le processus et les exigences. Selon nos règlements internes, les questions peuvent changer, établir, ou révoquer n'importe quelle politique de l'Association, **sauf en ce qui concerne :**

- a. Les frais ou les finances de l'Association
- b. Le personnel de l'AÉUM
- c. Des affaires juridiques

Le processus pour les changements à la Constitution ou aux Règlements internes :

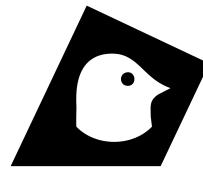
Les membres peuvent soumettre une telle question, mais, après avoir reçu l'accord et les signatures, elle doit passer au vote au Conseil législatif. **Veuillez noter que la ligne du temps pour la collecte de signature pour ce genre de question n'est pas la même que les autres.**

Élections de l'AÉUM

Elections SSMU

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

elections@ssmu.ca | (514) 398-6800 | elections.ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



Comment soumettre une question amorcée par le Conseil législatif ?

Il faut que ce soit un·e conseiller·ère de l'AÉUM qui soumette la motion au Comité de nomination, et que quelqu'un d'autre la seconde. Ensuite, le Comité législatif en discute et passe au vote. Si vous souhaitez initier une question de cette façon, veuillez contacter n'importe [quel·le conseiller·ère](#) ou membre exécutif de l'AÉUM, qui pourront soumettre la question au Conseil législatif.

Comment est-ce que je peux soumettre une question étudiante ?

Les membres de l'AÉUM soumettent généralement leur question de cette façon. Il faut remplir le [formulaire](#) pendant la période de nomination des référendums d'automne et d'hiver, disponible sur le site web de l'AÉUM (ssmu.ca/elections). Vous allez devoir proposer votre question, effectuer des consultations, et obtenir les informations nécessaires pour soutenir votre proposition. Vous pouvez obtenir de l'aide de la Coordinatrice des politiques et du plaidoyer au pac@ssmu.ca, et de l'Avocate interne et secrétaire générale au governance@ssmu.ca. Vous pouvez aussi demander de l'aide à n'importe quel membre de l'exécutif de l'AÉUM.

Par la suite, il faut soumettre votre trousse au Directeur du scrutin pour la révision impartiale de la question (elections@ssmu.ca) (si elle est claire, en ligne avec la Constitution, les règlements et les politiques internes (sauf dans le cas où la question vise à changer directement changer les deux derniers) et qu'elle a trait aux enjeux uniques à l'AÉUM.

Une fois que la question est approuvée, il faut que vous receviez au moins cinq cents (500) signatures dans la trousse que vous aura fournie le Directeur du scrutin. Le total de signatures doit parvenir d'au moins sept (7) facultés et écoles différentes, et il ne peut pas y avoir plus que trente-cinq pour cent (35%) provenant d'une seule faculté ou école. (*Note : vous pouvez inclure des signatures supplémentaires pour vous assurer qu'elles soient toutes valides.) Si vous avez plus de 500 signatures, mais qu'une faculté est surreprésentée, il va vous en falloir plus d'ailleurs pour compenser. La règle des 35% s'applique sur le total des signatures, pas juste sur les 500 premières.

Ce guide détaille l'écriture d'une question de référendum amorcée par les étudiant·es.

Comment écrire une question de référendum ?

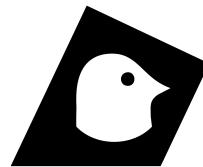
- Elle est composée de deux parties : les clauses « **considérant que** », et la question elle-même.

Élections de l'AÉUM

Elections SSMU

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

elections@ssmu.ca | (514) 398-6800 | elections.ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



- Une cause « considérant que » est un peu comme un point centré (bullet point). Elles servent à mieux détailler la nécessité de l'action à prendre.
- Ces clauses se terminent avec un point-virgule (;), sauf s'il y a des sous-points qui suivent, comme pour des citations provenant de documents pertinents. Le cas échéant, il faut terminer la clause avec un deux-points (:).
- Il faut que la question ait trait à un changement que vous souhaitez voir (vous pouvez voir un exemple plus bas)
 - Assurez-vous que votre question soit spécifique, mesurable, atteignable, pertinente, et avec une durée déterminée
- Pour vous aider à rédiger votre question, nous vous conseillons de suivre notre gabarit et d'écrire à l'équipe de gouvernance si vous avez besoin d'aide.
- Il y a beaucoup de travail à faire afin de soumettre une question de référendum (consultations avec les parties prenantes, demander conseil à des personnes bien informées telles que la Vice-présidence (finance) ou l'avocate interne (governance@ssmu.ca) pour des questions juridiques.

Soumettre la trousse de nomination

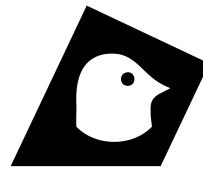
- Il faut envoyer la trousse au directeur du scrutin (elections@ssmu.ca) avant la fin de la période de nomination du référendum.
- Veuillez noter qu'il faut aussi rendre la liste des signatures à la fin de la période de nomination, et qu'il faut donc soumettre les trousseaux avant la date limite. Ainsi, Élections AÉUM pourra approuver votre question et vous aurez assez de temps pour faire la collecte des signatures.
 - ◆ Recueillez les signatures d'au moins 500 membres de l'AÉUM qui souhaitent appuyer votre candidature (il ne peut pas y avoir plus de 35% des signatures qui proviennent d'une seule faculté, et doivent provenir d'au moins 7 facultés et écoles différentes),
 - ◆ (*Note : vous pouvez inclure des signatures supplémentaires pour vous assurer qu'elles soient toutes valides.) Si vous avez plus de 500 signatures, mais qu'une faculté est surreprésentée, il va vous en falloir plus d'ailleurs pour compenser. La règle du 35% s'applique sur le total des signatures, pas juste sur les 500 premières.

Élections de l'AÉUM

Elections SSMU

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

elections@ssmu.ca | (514) 398-6800 | elections.ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



Ligne du temps

- Puisqu'il faut que vous fassiez beaucoup de recherche et de consultations pour pouvoir écrire votre proposition de question de référendum, assurez-vous de vous donner assez de temps pour compléter toutes les étapes.
 - Si vous ne pouvez pas compléter les consultations à temps pour un référendum ou si vous avez l'impression que vous n'avez pas assez développé votre question, il vaut mieux attendre jusqu'au prochain référendum
- Si des problèmes causent des retards dans votre recherche ou votre processus de consultation, veuillez contacter la Coordinatrice des politiques et du plaidoyer.

1. Tempête de cerveau

Pensez à un enjeu qui affecte tout le corps étudiant de McGill, puis pensez à l'impact positif que pourrait avoir l'AÉUM (une nouvelle politique, un nouveau projet, un poste, une question, ou un changement/une amélioration à ce qui existe déjà). Réfléchissez aux différents angles des problèmes et des solutions, et évitez de seulement approcher la question selon votre propre perspective.

2. Recherche

Pensez à chercher des solutions que l'AÉUM et d'autres groupes externes ont déjà mises en place à ce sujet. Il serait bien de mieux comprendre l'actualité, de lire des articles, des journaux, et des documents de l'AÉUM, de voir ce que les autres institutions font, etc.

3. Contactez l'équipe de gouvernance (pac@ssmu.ca)

Elle pourra vous donner des commentaires et suggérer les prochaines étapes. Il se peut qu'il faille mieux comprendre la gouvernance de l'AÉUM, le processus de consultation, les documents pertinents, ou les anciennes mesures que l'Association a pu prendre à ce sujet. L'équipe peut vous servir de guide tout en s'assurant que vous suivez les standards de l'AÉUM.

4. Consultations

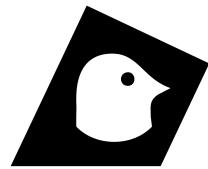
Les consultations vous permettront d'élargir votre perspective et de vous assurer que votre question s'aligne avec les valeurs de l'AÉUM et les besoins du corps étudiant. Servez-vous de la [Politique de consultation](#) pour mieux comprendre le processus. Il se peut que les groupes ou

Élections de l'AÉUM

Elections SSMU

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

elections@ssmu.ca | (514) 398-6800 | elections.ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



les personnes à qui vous souhaitez parler aient besoin d'un préavis, donc rappelez-vous de vous y prendre d'avance.

Voici des exemples de personnes que vous pouvez consulter

- Coordinatrice des politiques et des plaidoyers (pac@ssmu.ca). Vous pouvez lui poser des questions au sujet de la Constitution, des règlements internes, des politiques, et des positions.
- Avocate interne et secrétaire générale (gouvernance@ssmu.ca) Toutes les questions au sujet de la gouvernance (Conseil exécutif, Assemblée générale, Conseil d'administration, et questions juridiques)
- Commissaire de responsabilisation (accountability@ssmu.ca). Toutes les questions au sujet de mesures qui font en sorte de responsabiliser les officier·ères, les conseiller·ères, les directeur·ices, et le personnel.
- VP Clubs et services (studentlife@ssmu.ca) toutes questions au sujet des clubs et services de l'AÉUM,
- VP Finance (finance@ssmu.ca) - toutes les questions au sujet des finances et des frais
- VP Affaires universitaires (ua@ssm.ca) toutes les questions au sujet de McGill, sa structure, et ses politiques
- N'importe quel autre membre exécutif de l'AÉUM
- Les commissaires et les coordinateur·ices de l'AÉUM

5. Compléter la trousse de nomination

Maintenant que vous avez complété toutes les étapes précédentes, il est temps de commencer à rédiger votre trousse de nomination en suivant le gabarit et les standards de l'AÉUM. Il faut aussi commencer à créer toute autre documentation qui doit être inclue dans l'appendice de votre motion.

6. Suivi des consultations

Envoyez le colis à toutes celles que vous consultez, pour recevoir leurs commentaires. C'est à ce moment que vous pouvez négocier leur niveau d'implication ou de responsabilité dans le cas où la question est approuvée.

7. Finalisation de la motion

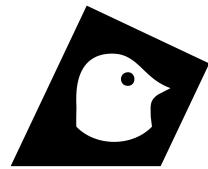
Une fois que vous avez reçu les commentaires de celles que vous avez consultées, il est temps de faire une dernière révision pour s'assurer que la question et la justification respectent les

Élections de l'AÉUM

Elections SSMU

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

elections@ssmu.ca | (514) 398-6800 | elections.ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



standards de l'AÉUM. Il faudra peut-être intégrer leurs commentaires, faire des corrections, et vérifier que la structure corresponde au gabarit de l'AÉUM. C'est aussi à ce moment-ci que vous vous assurez que vous avez complété les documents qui se trouvent dans l'appendice.

8. Soumettez la trousse au Directeur du scrutin.

Une fois que vous avez soumis la question et le colis, le directeur va tout réviser pour s'assurer que vos documents respectent les standards de l'AÉUM. Si vous recevez son approbation, vous pourrez commencer à faire la collecte des signatures.

9. La question est ratifiée au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration passe au vote des questions de référendum approuvées au moins 72h avant le début de la période de scrutin.